

35^e TROPHÉE DES GOLFS DE LA CÔTE D'ALBÂTRE

ORGANISÉ PAR LES CLUBS DE
LE HAVRE-OCTEVILLE- SUR- MER, DIEPPE-POURVILLE, ÉTRETAT,
JUMIEGES et ROUEN MONT-SAINT-AIGNAN

Les Vendredi 17, Samedi 18 et Dimanche 19 Juillet 2026

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Les règlements et règles locales permanentes des épreuves fédérales amateurs s'appliquent à cette épreuve
Ce règlement complète le règlement général des épreuves fédérales amateurs
et celui spécifique des épreuves en simple ou en double.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

Le présent règlement comme la tenue de la 35^e édition du Grand Prix sont soumis aux éventuelles restrictions sanitaires liées à l'organisation de compétitions en vigueur à la date de celui-ci. En cas d'annulation de l'épreuve d'ici au mois de juillet 2026, les inscriptions déjà enregistrées seraient alors remboursées.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueuses et joueurs amateurs de **nationalité française ou étrangère** licenciés auprès de la Fédération Française de Golf (FFGolf) ou d'une Fédération étrangère reconnue : pour les **joueurs majeurs**, ayant fait enregistrer pour 2026 auprès de la FFGolf l'attestation de réponse au questionnaire de santé prévu, pour les **joueurs majeurs non licenciés** auprès de la FFGolf, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription, pour les **joueurs mineurs**, ayant attesté avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé « spécial mineur » disponible sur l'espace licencié de la FFG, ou, pour les mineurs non licenciés en France, sur le site de la fédération ou sur extranet (Documentation – Sport). Un certificat médical de moins de 6 mois devra être fourni uniquement dans le cas où il n'aura pas été répondu négativement à toutes les questions.

SERIES

- 2^{ème} série Messieurs index 9,1 à 15,0
 - 2^{ème} série Dames index 14,5 à 28,0
 - 3^{ème} série Messieurs index 15,1 à 24,0
 - Série Seniors Messieurs* index <= à 24,0
 - Série Seniors Dames* index <= à 24,0
 - Série Seniors 2 et 3 Messieurs** index <= à 24,0
- Les joueuses et joueurs doivent être nés le 17 juillet 1976 ou avant*
Les joueurs doivent être nés le 17 juillet 1966 ou avant

Les index supérieurs (limités à 3 points d'index au-dessus des index maximum) aux bornes hautes de toutes les séries du trophée seront placés en liste d'attente. En cas de place disponible après la date de clôture des inscriptions, ils pourront être appelés à compléter ces séries du Trophée.

L'appellation "Grand Prix" sera réservée aux classements bruts des 1^{re} séries Messieurs et Dames (index limités à 9,0 et 14,4), et série Pro mixte.

MARQUES DE DÉPART

- 2^{ème} série Messieurs blanches
- 2^{ème} série Dames rouges
- 3^{ème} série Messieurs jaunes
- Série Seniors Messieurs jaunes
- Seniors Seniors Dames rouges
- Seniors 2 et 3 Messieurs jaunes

Remarque : les joueurs "paragolf" joueront dans la série correspondant à leur index ou âge

DATES ET GOLFS PAR SÉRIE

Répartition des terrains GPCA 2026								
	Grand Prix			Trophée				
	1 ^{ère} F <= à 14,4	1 ^{ère} H <= à 9,0	Pro	2 ^{ème} série Messieurs 9,1 à 15	3 ^{ème} série Messieurs 15,1 à 22,0	Seniors Mixtes <= à 24,0	2 ^{ème} série Dames 14,5 à 28,0	Seniors 2 et 3 Messieurs <= à 24,0
	Strokeplay			Strokeplay	Stableford	Score Max Par +4	Stableford	Score Max Par +4
Vendredi 17	Le Havre Octeville sur Mer			Etretat	Jumièges	Rouen Mt St Aignan	Dieppe Pourville	
Samedi 18	Dieppe Pourville			Le Havre Octeville Sur Mer	Etretat	Jumièges	Rouen Mt St Aignan	
Dimanche 19	Etretat			Dieppe Pourville	Rouen Mt St Aignan	Le Havre Octeville sur Mer	Jumièges	

Remise des prix Golf d'Etretat

FORME DE JEU

- 2ème série Messieurs, simple strokeplay - 54 trous sur 3 des 5 parcours (voir ci-dessus)
- 2ème série Dames et 3èmes série Messieurs , Simple Stableford - 54 trous sur 3 des 5 parcours (voir ci-dessus)
- Seniors Mixtes et Seniors 2 et 3 Messieurs, Score maximum Par +4 - 54 trous sur 3 des 5 parcours (voir ci-dessus)

En cas d'intempéries, sur la décision du Comité directeur, une journée (ou plusieurs) pourrait être annulée.

CODE DE COMPORTEMENT - VOITURETTES

Chaque participant sera censé connaître avant de prendre le départ du premier tour, les dispositions du "Code de Comportement" adopté conformément à la Règle 1.2b, comme règle locale pour les épreuves fédérales amateurs et faisant l'objet du § 14 du chapitre 1.2.2-3 du vademecum FFG 206 et de la Hard Card 2026 rassemblant les "Règles Locales Permanentes des Epreuves Fédérales Amateurs".

Attention la hard card en 2026 ne sera pas éditée par impression sur un support cartonné, les joueurs doivent la consulter sur les sites de la FFGolf et sur les tableaux d'affichage officiel.

Les voiturettes sont interdites pendant la compétition sauf pour les joueuses et joueurs "paragolf" titulaires d'un médical pass délivré par l'EGDA avec la mention "buggy yes" (paragraphe 4/ du règlement général des épreuves fédérales amateurs), les infractions sont pénalisées par le § 10, Règle locale sur les moyens de transport, du chapitre 1.2.2-3 du vademecum FFG 2026 ou de la Hard Card 2026 sur les "Règles Locales Permanentes des Epreuves Fédérales Amateurs".

S'agissant d'une épreuve à laquelle les jeunes de moins de 21 ans peuvent participer, Il est interdit aux joueurs et à leurs cadets, de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour ou d'un play-off dans l'enceinte du golf, toute infraction entraînera une pénalité selon le code de comportement.

Conformément au décret 2025-582, le code de la sante publique prévoit désormais une interdiction de fumer dans tous les équipements sportifs et leurs abords publics pendant leurs heures d'ouverture. Cette interdiction concerne de fait toutes les compétitions fédérales. Les contrevenants s'exposent à une sanction pénale prévue par la loi. De plus, toute infraction d'un joueur sera considérée comme une infraction au code de comportement et le comité se prononcera sur la sanction.

INDEX

L'index pour toutes les séries sera celui figurant sur FLEOLE à la date de clôture des inscriptions le samedi 27 juin 2026 à 12h00.

Pour les compétiteurs non licenciés de la FFGolf, l'index à cette même date doit être certifié par un écrit de la fédération du joueur joint au bulletin d'inscription.

INSCRIPTIONS

• Pour les membres de l'un des 5 clubs organisateurs.....	85€
• Pour les joueurs extérieurs.....	110€
• Pour les joueurs de 19 à 25 ans membres de l'un des 5 clubs organisateurs (nés entre 2001 et 2007)	45€
• Pour les joueurs de 19 à 25 ans extérieurs (nés entre 2001 et 2007)	60€
• Pour les jeunes de 18 ans et moins (nés en 2008 ou après)	40€

En cas d'abandon ou de disqualification en cours de compétition, aucun remboursement ne sera accordé. Les droits d'inscription pourront être remboursés en cas d'annulation enregistrée avant la clôture des inscriptions. Ils restent dus après cette date.

Clôture des inscriptions le samedi 27 juin 2026 à 12h00.

L'inscription se fera via le site internet du Grand Prix (www.grand-prix-cote-albatre.fr) et par paiement sécurisé

Nombre d'inscrits limité à 120 joueurs sur chaque terrain dans l'ordre des inscriptions régularisées.

Les listes des joueurs retenus seront diffusées sur le site du Grand Prix le 12 juillet 2026.

ENTRAINEMENT

Le jour d'entraînement sera le jeudi 16 juillet 2026 sur les 5 terrains sur réservation. Gratuité sur l'un des terrains joués pour la compétition.

Rappel (R 5.2) : Chaque jour de compétition, l'entraînement est interdit avant un tour sur le terrain à jouer ce jour-là pour le Trophée. Sauf autre décision du Comité un joueur est autorisé à s'entraîner sur le parcours sur lequel il vient de jouer après avoir fini son dernier tour de la journée (incluant éventuellement le tour de play-off), voir les pénalités pour infraction à la règle 5.2.

PRIX & DÉPARTAGE

Dans chaque série 2 prix brut et 2 prix net

Le Brut prime le Net

Paragolf : 2 prix Net

En cas d'absence du joueur primé, la dotation sera remise au tirage au sort

En cas d'égalité, c'est le dernier terrain joué par série qui sera pris en compte, puis les 9, 6, 3 derniers trous et trou par trou en remontant (si l'égalité persistait, prise en compte de l'avant dernier terrain).

CÉRÉMONIES

La cérémonie de Remise des Prix et un Cocktail se tiendront le dimanche 19 juillet 2026 à partir de 19 h 30 au golf d'Etretat.

COMITÉ

Sur chaque terrain, le Comité Directeur est représenté par un comité d'épreuve composé à l'initiative de l'Association Sportive concernée.